



Fondation Children of Africa

Um autre avenir pour les Enfants d'Afrique

Votre
PUBLICITÉ
ICI ?
Contactez nous



CONNECTION

IVOIRIENNE.NET

info@connectionivoirienne.net - Premier site d'information et d'actualité - Indépendant en Côte d'Ivoire - Jeudi 08 Janvier 2025

Rétrocession du 43e Bima à la Côte d'Ivoire

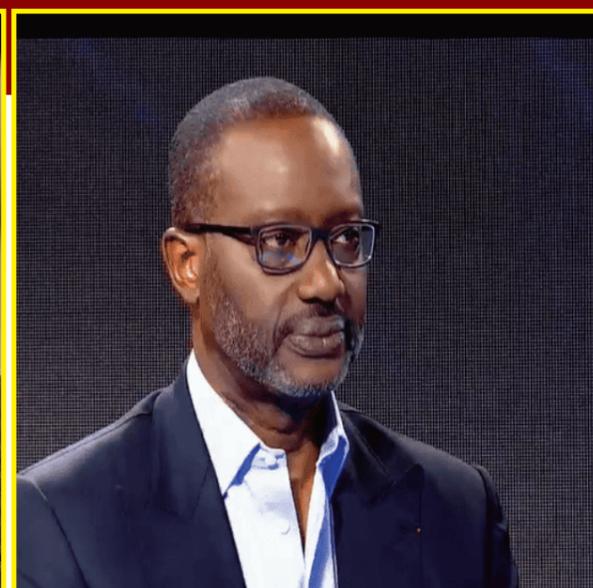
Réponses à cinq intox et fakenews (Libre opinion)



Dans son discours à la Nation, le 31 décembre 2024, le président ivoirien Alassane OUATTARA annonçait le désengagement des forces françaises du 43 BIMA de la Côte d'Ivoire dès janvier 2025. Cependant, des réseaux pro-russes et pro-AES ont développé des arguments dans des publications tendant à faire croire que ce retrait serait une décision unilatérale de Paris face aux camouflets observés au Tchad et Sénégal, ou encore que ce retrait serait la réponse du président OUATTARA face à l'opposition de la France à une nouvelle candidature du chef de l'État ivoirien à la présidence de la République en Octobre 2025. 5 arguments sont propagés par les réseaux pro-russes et pro-AES concernant la rétrocession du 43e BIMA à la Côte d'Ivoire. Des réponses claires et des précisions sur ces intox et fakes

Une sortie funeste pour la démocratie et la préservation de la civilité politique en Côte d'Ivoire !

Le samedi 21 décembre 2024, lors d'un meeting à Aboisso, Tidjane Thiam, candidat du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI-RDA) à l'élection présidentielle de 2025, a présenté sa vision politique pour un avenir plus prospère et démocratique pour la Côte d'Ivoire. Ce discours, pourtant axé sur la réconciliation nationale et la construction d'un futur commun, a suscité une réaction virulente [ici plus bas] de la part du ministre d'État Kobenan Kouassi Adjoumani, porte-parole du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP), transfuge du PDCI. À travers une **déclaration enflammée et emplie de violence verbale**, le ministre a décidé de répondre à Thiam par une avalanche de critiques acides et de sous-entendus. Une sortie, qui s'apparente à une tentative de déstabilisation, mérite d'être analysée sous l'angle de sa nocivité pour le débat démocratique et la préservation de la civilité politique en Côte d'Ivoire.



«Du pipo» Rétrocéder symboliquement le 43e BIMA à la Côte-d'Ivoire ne signifie pas le départ effectif des militaires français du pays

Du «pipo» attend-on dans les rues d'Abidjan et de San-Pedro après l'annonce du départ des troupes françaises du 43e BIMA, faite par le président ivoirien dans son annonce à la Nation du 31 décembre dernier. « C'est du trompe-œil pour juste calmer les opinions locales hostiles », à la présence militaire française sur le continent africain. En clair, les Ivoiriens veulent voir avant de croire au départ des militaires français de leur pays. Parce que redéployer ces militaires français au nord du pays ou rétrocéder symboliquement « dans la bouche » un BIMA [qui n'existe plus de fait], aux troupes ivoiriennes alors que la base « très stratégique » reste toujours occupée par les Français, n'est pas ce que les populations demandent. Les jeunes générations veulent les départs effectifs de toutes les forces militaires étrangères de leur pays, qu'elles soient américaines ou françaises, ou encore russes ou chinoises. La base de l'armée française à Abidjan sera rétrocédée à la Côte d'Ivoire en janvier. Le président de la Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, a déclaré mardi que la base militaire française d'Abidjan va être rétrocédée à la Côte d'Ivoire en janvier. La base militaire française d'Abidjan va être rétrocédée à la Côte d'Ivoire en janvier, a annoncé mardi 31 décembre au soir, le président ivoirien Alassane Ouattara, conformément à la politique de réaménagement du dispositif militaire français en Afrique. « Nous pouvons être fiers de notre armée dont la modernisation est désormais effective. C'est dans ce cadre que nous avons décidé du retrait concerté et organisé des forces françaises en Côte d'Ivoire », a déclaré Alassane Ouattara, dans son allocution de fin d'année. « Ainsi, le camp du 43e BIMA, le bataillon d'infanterie de marine de Port-Bouet (une commune d'Abidjan), sera rétrocédé aux forces armées de Côte d'Ivoire dès



ce mois de janvier 2025 », a-t-il poursuivi. Il a précisé que le camp serait baptisé du nom du Général Ouattara Thomas d'Aquin, le premier chef d'état-major de l'armée ivoirienne. La France a décidé de reconfigurer sa présence militaire en Afrique, après avoir été chassée de trois pays sahéliers, le Mali, le Burkina Faso et le Niger, gouvernés par des juntes hostiles à Paris. Le mois dernier, à quelques heures

d'intervalle, le Sénégal et le Tchad ont à leur tour annoncé le départ des militaires français de leur sol et officialisé une « réorganisation ». La France a rétrocédé le 26 décembre une première base militaire au Tchad, à Faya dans l'extrême nord désertique du pays. Mardi, lors de son discours de Nouvel An, le président sénégalais, Bassirou Diomaye Faye, qui jusqu'alors n'avait pas donné de date pour le retrait des soldats français, a déclaré que « toutes les présences militaires de pays étrangers au Sénégal prendront fin dès 2025 ». La Côte d'Ivoire reste un allié important de la France en Afrique de l'ouest.

Quelque 1 000 soldats étaient déployés au 43e BIMA, notamment dans la lutte contre les jihadistes qui frappent régulièrement le Sahel et le nord de certains pays du golfe de Guinée. Mardi soir, le président Ouattara a par ailleurs évoqué la présidentielle d'octobre 2025, assurant que l'élection serait « apaisée », « transparente et démocratique ». Alassane Ouattara, qui aura 83 ans mercredi, ne s'est pas encore prononcé sur l'éventualité d'une candidature à un quatrième mandat.



TERMINEZ L'ANNÉE EN BEAUTÉ
CHEZ TRACTAFRIC MOTORS

AVEC DES OFFRES EXCEPTIONNELLES À PARTIR DE

10 850 000 FCPA TTC
+ CARTE CADEAU*

Politique

Rétrocession du 43e Bima à la Côte d'Ivoire / Réponses à cinq intox et fakenews (Libre opinion)



Dans son discours à la Nation, le 31 décembre 2024, le président ivoirien Alassane OUATTARA annonçait le désengagement des forces françaises du 43 BIMA de la Côte d'Ivoire dès janvier 2025. Cependant, des réseaux pro-russes et pro-AES ont développé des arguments dans des publications tendant à faire croire que ce retrait serait une décision unilatérale de Paris face aux camouflés observés au Tchad et Sénégal, ou encore que ce retrait serait la réponse du président OUATTARA face à l'opposition de la France à une nouvelle candidature du chef de l'État ivoirien à la présidence de la République en Octobre 2025. 5 arguments sont propagés par les réseaux pro-russes et pro-AES concernant la rétrocession du 43e BIMA à la Côte d'Ivoire. Des réponses claires et des précisions sur ces intox et fakes.

1) La France a décidé de ce désengagement de manière unilatérale et le président Ouattara se contente de l'entériner. Cet argument se base dans de nombreux posts sur la reprise d'un article de l'AFP de juin 2024, faisant part de la volonté d'Emmanuel Macron de réduire les effectifs militaires français en Côte d'Ivoire (à 100 personnes).

Ce désengagement a été décidé et opéré mutuellement. Il est le fruit de la volonté des autorités ivoiriennes et françaises, qui ont pris acte des réalités nouvelles. Ce changement global d'approche dans la coopération bilatérale a été exprimé dès

janvier 2023, à l'occasion de la rencontre entre le Président ivoirien et son homologue français.

2) Ce désengagement est précipité par la France en raison des camouflés observés au Tchad et au Sénégal.

Comme l'a énoncé le Président Alassane Ouattara dans son discours, le retrait des militaires français est organisé et se déroule sans surprise. Il est préparé par les deux pays depuis de nombreux mois, les médias ivoiriens l'évoquaient déjà en juillet et en octobre 2024. Il s'agit d'un désengagement progressif, car 300 soldats français ont déjà quitté la Côte d'Ivoire depuis l'été 2024. Selon le Monde, « un bataillon ivoirien va entrer dans le camp dans les prochains jours. Pendant trois semaines, il y aura une passation, notamment logistique, entre les deux armées. À la fin du mois, une cérémonie aura lieu avec les ministres de la défense français et ivoirien, Sébastien Lecornu et Téné Birahima Ouattara ». Au cours d'une interview, le ministre d'État ministre ivoirien de la Défense ivoirien avait également ajouté : « Nous allons y affecter au moins cinq bataillons. Nous allons créer des centres d'aguerrissement, de formation et de communication. ».

3) La France serait expulsée par Alassane Ouattara et leurs relations seraient en train de se détériorer. Circulation d'une fake news selon laquelle

Alassane Ouattara se vengerait de l'opposition de la France à sa candidature à un nouveau mandat présidentiel. Cet argument se base sur le post du Président du parti français « LFI », Jean-Luc Mélenchon.

Le Président ivoirien n'a pas expulsé la France, comme il le dit lui-même dans son discours en évoquant un retrait « concerté » des forces françaises. En octobre 2024, Jeune Afrique rappelait également que le président Ouattara « a toujours exprimé des réticences sur un démantèlement complet » de l'emprise française de Port-Bouët. Les relations entre les deux pays sont au beau fixe, aussi bien au niveau militaire (réussite de l'exercice aéroterrestre Touraco à Bouaké en novembre 2024, marqué par des manœuvres com-

plexes) que diplomatique (déplacement du chef de l'État ivoirien à Paris en octobre 2024).

4) Le départ des forces françaises n'aura pas lieu. En réalité, les soldats français seront redéployés, de manière moins visible, sur d'autres sites en Côte d'Ivoire. L'Académie de Jacquelineville (AILCT) en est un exemple.

La vérité est que camp de Port-Bouët sera effectivement et entièrement rétrocedé. Il repassera donc sous une entière souveraineté ivoirienne. Cela signifie qu'il sera commandé par un officier ivoirien et répondra à la législation ivoirienne.

Par ailleurs, les autorités ivoiriennes et françaises n'ont pas caché qu'une centaine de militaires français resteront en Côte d'Ivoire. En effet, la coopération bilatérale va se poursuivre après la rétrocession du 43e BIMA, et pour cela, il faut des militaires. Ils seront détachés sur des bases ivoiriennes, à des fins d'entraînement et de formation.

L'Académie de lutte contre le terrorisme de Jacquelineville (AILCT) ne constitue pas une nouvelle emprise française car, si elle a été pensée conjointement par la Côte d'Ivoire et la France en 2017, elle est dirigée par un Général ivoirien (actuellement le Général de brigade Allah Joseph Kouamé). Elle fonctionne en partenariat avec 17 pays, parmi lesquels les États-Unis, l'Australie, la Suisse, le Canada, les Émirats Arabes Unis, la Norvège...

5) L'annonce de la rétrocession du 43e BIMA n'est qu'une formalité. Il est plutôt nécessaire de revoir l'accord de défense de fond en comble.

Cette annonce du Président ivoirien avait une portée symbolique et était nécessaire puisque la rétrocession du 43e BIMA par les forces françaises n'avait pas été officialisée par Abidjan, avec un chronogramme clair.

Elle est significative d'une évolution progressive du partenariat et ne s'inscrit pas dans la logique de rupture des États de l'AES. La trajectoire de la Côte d'Ivoire permet de conserver sa stabilité, accroître sa souveraineté, et préserver ses rapports avec les partenaires internationaux (de manière à sécuriser un maximum de marge de manœuvre pour les autorités ivoiriennes). Elle permet également de poursuivre le développement de ses capacités opérationnelles en termes de lutte anti-terroriste, dans une région en proie à une dégradation de la situation sécuritaire.

Charles Kouassi

**Votre PUBLICITÉ
ICI ?
Contactez nous**

Adjoumani ministre d'État

Une sortie funeste pour la démocratie et la préservation de la civilité politique en Côte d'Ivoire !

Comprendre Adjoumani dans sa réécriture mythologique de l'histoire de Thiam...

Le samedi 21 décembre 2024, lors d'un meeting à Aboisso, Tidjane Thiam, candidat du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI-RDA) à l'élection présidentielle de 2025, a présenté sa vision politique pour un avenir plus prospère et démocratique pour la Côte d'Ivoire. Ce discours, pourtant axé sur la réconciliation nationale et la construction d'un futur commun, a suscité une réaction virulente [ici plus bas] de la part du ministre d'État Kobenan Kouassi Adjoumani, porte-parole du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP), transfuge du PDCI.

À travers une **déclaration enflammée et emplie de violence verbale**, le ministre a décidé de répondre à Thiam par une avalanche de critiques acides et de sous-entendus. Une sortie, qui s'apparente à une tentative de déstabilisation, mérite d'être analysée sous l'angle de sa nocivité pour le débat démocratique et la préservation de la civilité politique en Côte d'Ivoire.

Une réponse qui dépasse la simple critique politique

La prise de parole de Kobenan Kouassi Adjoumani s'apparente davantage à une attaque personnelle qu'à une réplique politique proprement dite. En dénonçant l'attitude de Tidjane Thiam, le ministre n'a pas seulement contesté les propos du leader du PDCI, mais a également choisi de le mettre en scène de manière caricaturale et dégradante. En qualifiant le discours de Thiam d'une « **goutte d'eau de trop** » et en le défiant à « **danser au son du ZolaZo politique** », Adjoumani réduit la politique à une simple danse grotesque, en méprisant l'enjeu majeur de la rencontre, à savoir l'avenir du pays et la vision pour la réconciliation nationale.

Le recours à de telles métaphores et à des termes dévalorisants témoigne d'une volonté manifeste de déshumaniser le débat et de ramener la politique à une forme de spectacle, où les ambitions légitimes et les visions divergentes sont reléguées au second plan au profit de la moquerie et de l'insulte. Or, la politique en général et le débat démocratique en particulier, exigent une attitude respectueuse et des échanges constructifs, surtout lorsqu'il s'agit de préparer l'avenir d'un pays, aussi complexe que celui de la Côte d'Ivoire.

L'attaque personnelle : un détournement des enjeux réels

Ce qui frappe particulièrement dans les propos d'Adjoumani, c'est l'effort pour dénigrer le parcours personnel de Thiam. En le qualifiant de « **fil prodigue** » ayant abandonné son pays, d'abord en fuyant un « **royaume attaqué** » et ensuite en « **coupant tout lien avec ses parents et ses compatriotes** », le mi-



nistre s'engage sur un terrain éminemment personnel et émotionnel. Au lieu de discuter des enjeux politiques soulevés par Thiam, Adjoumani se concentre sur la biographie du leader du PDCI, cherchant à en faire une caricature d'opportunisme et de trahison.

Dans cette réécriture mythologique de l'histoire de Thiam, Adjoumani cherche à excuser le bilan de la gouvernance d'Alassane Ouattara en mettant en avant un récit de fidélité à la « **lignée royale** » et au « **royaume** » dirigé par le président sortant. Cette manière de traiter les sujets politiques sous forme de contes allégoriques ne fait qu'obscurcir les véritables questions soulevées par l'opposition et écarter du débat les problèmes réels que traverse la Côte d'Ivoire : la gouvernance, les inégalités, la gestion des conflits, et la question de la réconciliation nationale.

La violence verbale : un dérapage inquiétant

Les propos d'Adjoumani ne s'arrêtent pas à une critique des idées de son adversaire politique. Ils franchissent la ligne de la violence verbale, ce qui est particulièrement problématique dans un contexte de tensions politiques déjà palpables. En déclarant que Thiam « **devra désormais s'attendre à une réplique vigoureuse** » et en appelant à « **ne pas franchir la ligne rouge** », le ministre semble poser un ultimatum, incitant à une escalade des hostilités plutôt qu'à un apaisement. Ce type de langage, empreint de menaces implicites, est dangereux pour le climat politique du pays.

La rhétorique guerrière et l'appel à la confrontation alimentent l'extrémisme et risquent de polariser davantage la société ivoirienne, alors même que le pays a besoin de sérénité et de dialogue pour traverser ses fractures sociales et politiques. En incitant à une réplique « **vigoureuse** » au lieu de privilégier la parole constructive, Adjoumani nourrit un cycle de violence verbale qui menace de désta-

biliser les fondements du débat démocratique.

Le retour à une politique de dénigrement : une régression

L'attitude de Kobenan Kouassi Adjoumani illustre un recul dans la qualité du discours politique en Côte d'Ivoire. Au lieu de s'engager dans une analyse argumentée des propositions de son adversaire, le ministre préfère le dénigrer en le réduisant à une figure sans consistance, dont les propos seraient insignifiants et non dignes d'attention. Il n'est pas question de défendre une vision de société, mais bien d'anéantir l'adversaire, quitte à verser dans l'injure et la diffamation.

Une telle posture met en évidence la dérive autoritaire et démagogique du système politique ivoirien, où l'on préfère aborder la politique par l'affrontement per-

sonnel plutôt que par le débat d'idées. En ce sens, la sortie d'Adjoumani n'enrichit en rien le dialogue démocratique, bien au contraire, elle en appauvrit les fondements. Au lieu d'une confrontation intellectuelle constructive, nous assistons à une dérive violente et populiste, qui ne fait que nourrir le clivage entre les partisans des différentes formations politiques.

Appel à la retenue et à la dignité

Les propos de Kobenan Kouassi Adjoumani à l'encontre de Tidjane Thiam sont un dérapage regrettable et dangereux. Ils ne contribuent en rien à l'édification d'un débat démocratique serein, fondé sur le respect des principes républicains et des valeurs de civilité. À travers sa réponse violente et personnelle, le ministre d'État s'éloigne des enjeux essentiels pour s'engager dans une attaque ad hominem qui dessert l'intérêt général.

A un moment où la Côte d'Ivoire cherche à trouver son chemin vers une paix durable et une stabilité politique, il est impératif que les acteurs politiques se recentrent sur les enjeux réels et privilégient le dialogue et la confrontation d'idées plutôt que les attaques personnelles. Il en va de la crédibilité de la politique et du respect des citoyens, qui attendent de leurs dirigeants qu'ils incarnent la dignité et la hauteur de vue nécessaires pour résoudre les crises qui secouent le pays. En ce sens, un appel à la retenue et à la responsabilité s'impose à tous les responsables politiques, afin de préserver la démocratie et de favoriser une culture du débat pacifique.

Quattara Kassoum
Libre Penseur

TERMINEZ L'ANNÉE EN BEAUTÉ
CHEZ TRACTAFRIC MOTORS

AVEC DES OFFRES EXCEPTIONNELLES À PARTIR DE
10 850 000 FCFA TTC
+ CARTE CADEAU *

Politique

Grèves – primes d'incitation - et trêve sociale dans la fonction publique



Du 15 au 17 Octobre dernier, le secteur de l'Éducation fut secoué par une grève de trois jours. Les enseignants réclamaient principalement des primes d'incitation. Jugeant la grève « illégale » du fait « des négociations qui n'ont jamais été rompues », les autorités ont joué la fermeté. Les salaires des 26 meneurs identifiés ont été suspendus, et une retenue sur les salaires des autres enseignants grévistes a été opérée, proportionnelle au nombre de jours de grève. D'autre part, il a aussi été décidé que ces meneurs seraient traduits devant le « conseil de discipline » de la Fonction publique, où selon le porte-parole du gouvernement, la radiation pourrait être envisagée à leur encontre.

Le gouvernement n'a pas non plus exclu des poursuites pénales contre ces meneurs pour « violence et destruction de biens publics ». Ainsi quatre membres de la CES (Coordination des Enseignants du Secondaire) furent interpellés par la police au Lycée D'excellence Alassane Ouattara de Grand Bassam, et détenus plusieurs jours. Finalement après plusieurs tractations, ces enseignants ont été libérés, et la mesure de suspension salariale levée, dans un « geste d'apaisement et d'ouverture » selon les autorités. En retour les cours ont repris dans les établissements, tout semble être entré en ordre, dans l'attente de la prochaine crise, serait-on tenté de dire.

Pourtant en Août 2022, une « trêve sociale » de 05 années a été conclue entre l'Etat ivoirien et l'ensemble des syndicats de la Fonction Publique via leurs centrales syndicales. Concrètement, aucune grève au sein de l'administration publique durant toute la période concernée ne devait se produire. En échange, l'Etat s'est engagé à mettre en œuvre une série de mesures, d'un coût de 1100 milliards sur la période. Pourtant des grèves sont observées depuis. La « trêve sociale » semble bien caduque aujourd'hui. En fait, il était illusoire de croire

que tous les syndicats mettraient leurs revendications en sourdine pendant cinq longues années.

D'autre part, le gouvernement ivoirien a très souvent recours à l'arme de la suspension des salaires pour « casser » les grèves des enseignants. Et cela fonctionne. Toutefois, il prend bien soin de choisir les fonctionnaires contre qui utiliser cette arme. Il ne se hasarderait jamais à suspendre les salaires des agents des Impôts (au du trésor public), et d'en arrêter quelques-uns, si ces derniers se mettaient en grève. Et pour cause, ce sont eux qui mobilisent l'essentiel des ressources intérieures. Toute grève à leur niveau paralyse l'alimentation des caisses de l'Etat, le privant de recettes. Ainsi les agents de ces structures (Trésor et principalement Impôts) n'ont peut-être pas de fusils entre les mains, mais sont en mesure de faire vaciller le pouvoir, en le frappant au portefeuille. Résultat, on peut habiller cela par des mots, l'Etat ivoirien « capitule » toujours lorsqu'ils brandissent un préavis de grève, mettant tout en œuvre pour éviter le débrayage. Cette attitude de faiblesse fait peser un risque politique, car il n'est pas exclu que les Syndicats au niveau de ces structures soient un jour instrumentalisés par un parti. Là encore on peut habiller cela par des mots, les

agents des impôts dans une certaine mesure, tiennent le pays en otage. Les enseignants du secondaire réclament des primes d'incitation, quoi de plus normal quand on sait qu'aux Impôts, les agents (qui sont avant tout des fonctionnaires comme eux), perçoivent tous les trois mois des primes d'incitation comprises entre 01 million (pour les chauffeurs et assimilés), à 03, 04 voire 05 millions pour les administrateurs. En outre une « super prime » en fin d'année leur est octroyée, et chose totalement surréaliste, ils exigent désormais le partage du surplus de recettes qu'ils auront mobilisé, s'ils dépassent les objectifs qui leur sont assignés. !!! Cette question du partage des recettes est aujourd'hui au cœur de leurs revendications, trêve sociale ou pas.

C'est une revendication scandaleuse, et dangereuse pour la stabilité de ce pays. Il faut bien comprendre que s'ils venaient à obtenir satisfaction, le gouvernement ouvrirait la boîte de pandore, car toutes les structures qui, à quelque niveau que ce soit, mobilisent les recettes publiques, exigeraient le partage de ces recettes qu'on leur demande de mobiliser. L'économie ivoirienne entrerait dans une spirale infernale. On ne sait pas où en sont les négociations, mais on voit difficilement les Syndicats des Impôts abandonner la partie sans rien obtenir, sachant qu'ils ont la capacité de faire plier les autorités. Si cette revendication aboutit, ce sont des centaines de milliards que vont se partager les agents. Aujourd'hui aux impôts, ceux qui sont admis à la retraite refusent de partir, car « l'endroit est trop doux » comme on le dit là-bas.

Pourquoi refuse-t-on des primes aux enseignants dans ces conditions ? Sur quel principe d'équité ? Il est légitime que les autres corps de fonctionnaires réclament un traitement similaire. Le principe des primes d'incitation doit s'appliquer à tous les fonctionnaires sans exception.

Douglas Mountain

L'OURS

Ozirix communication & conseils Chambre de commerce Pays-Bas Nr. 70687021TVA-UE:

NL2244.33.106B02Compte bancaire IBAN NL88 TRIO 0391 2295 24 (Triodos Bank, Pays-Bas)

Email:info@connectionivoirienne.net. com**Phones:**

Abidjan 40 00 61 54 ou 47 12 15 10

Pays-Bas 0031 651832741 Notre

équipeinfo@connectionivoirienne.net

Gbansé Douadé Alexis: Economie et Politique
Directeur de la publication, cofondateurs.

Débailly:Politique :

01 40 00 61 54-07 77-48 97 65 - 07 47 12 15 10

Sylvie Kouamé : Économie et politique

Hervé Coulibaly : Intelligences et société

Liman Serge : Sports et culture

Maquetiste Ignace.Gballou : 07 58 16 20 73

Sécurité routière en période de fêtes: Amadou Koné, ministre des Trans- ports, appelle à la vigilance



Au moment où les populations s'activent pour les fêtes de fin d'année, le Ministre des Transports, Amadou Koné, sensibilise les usagers de la route aux risques accrus liés à l'harmattan et à l'augmentation des déplacements. Dans un message adressé à la population ce samedi 21 décembre 2024, le ministre rappelle les consignes essentielles pour garantir une circulation sécurisée et prévenir les accidents. Les fêtes de fin d'année sont synonymes de réjouissances et de déplacements massifs sur les routes ivoiriennes. Cependant, cette période, marquée par l'harmattan, présente des conditions climatiques particulières qui impactent sur la sécurité routière. Dans un message de sensibilisation, le Ministre des Transports, Amadou Koné, a tenu à rappeler les mesures nécessaires pour éviter les drames routiers.

L'harmattan : un défi pour les conducteurs

Le Ministre souligne dans son message que l'harmattan, caractérisé par des vents secs et une visibilité réduite, peut rendre difficile la conduite, notamment lorsque cette visibilité tombe en dessous de 50 mètres. Face à cette situation, il recommande aux automobilistes d'allumer en permanence leurs phares de jour comme de nuit, et de réduire leur vitesse, particulièrement en rase campagne. Le respect des règles pour sauver des vies et offrir de bonnes fêtes de fin d'année aux populations. Le Ministre a par ailleurs insisté sur l'importance du respect du code de la route

et de la courtoisie au volant pour éviter les accidents. Parmi les consignes prioritaires sur lesquels le premier responsable des transports a mis l'accent figurent : Le contrôle technique des véhicules avant tout déplacement, avec une attention toute particulière sur les pneus, les freins et les phares ; Le port obligatoire de la ceinture de sécurité par tous les passagers, y compris dans les minibus et les autocars ; L'interdiction stricte de l'usage du téléphone au volant ; Le respect des limitations de vitesse, adapté aux conditions de visibilité réduite.

Renforcement des dispositifs de surveillance

Notons à toute fin utile que dans le cadre de l'opération « Épervier » menée par la police nationale, le gouvernement renforcera les contrôles sur les axes routiers pour s'assurer du respect des règles et limiter les accidents. Ce dispositif vise à garantir des fêtes sécurisées pour tous.

Un appel à la responsabilité collective

Pour conclure, le Ministre Amadou Koné a appelé chaque usager de la route à adopter des comportements responsables et citoyen rappelant que « c'est ainsi que nous sauverons des vies, celles des autres et la nôtre avec ». Il a également adressé ses vœux de bonnes fêtes à la population tout en espérant que ces célébrations se dérouleront sans incidents majeurs grâce à la vigilance et au civisme de chacun.

L'uranium du Niger intéresse toujours l'Europe malgré les déboires d'Orano

La France comptait jusqu'à l'année dernière le Niger parmi ses principaux fournisseurs d'uranium. Alors que les opérations d'Orano sont bloquées, d'autres fournisseurs émergent dans le pays sahélien, signant déjà des contrats de vente avec des clients occidentaux. Global Atomic a annoncé le jeudi 19 décembre avoir signé un nouvel accord de vente de la production d'uranium de sa mine Dasa au Niger. Ce contrat maintient le pays ouest-africain comme l'une des sources d'approvisionnement d'uranium de l'Europe, malgré les récents déboires du français Orano qui faisait partie des 3 principaux fournisseurs des centrales nucléaires de l'Hexagone, mais qui a perdu le contrôle de ses 2 grands projets d'uranium nigérien. Le nouveau client de Global Atomic est en effet présenté comme un « service public d'énergie nucléaire stratégique basé en Europe ». Il achètera chez la société canadienne 260 000 livres d'uranium chaque année, sur une période de 3 ans à compter de 2026. La finalisation du contrat européen est un signe positif dans le contexte des défis géopolitiques au Niger, et démontre la confiance de la compagnie européenne dans notre capacité à financer et à développer Dasa pour commencer les livraisons de yellowcake en 2026 » a déclaré Stephen G. Roman, PDG de Global Atomic. Le Niger reste un pays avec d'importantes réserves du combustible nucléaire. Sa production devrait augmenter au cours des prochaines années grâce à Dasa, mais aussi à d'autres projets comme celui d'Azelik, dans un contexte où l'énergie nucléaire revient en grâce. En 2023, une vingtaine de pays, dont la France et les États-Unis, ont appelé à tripler la capacité nucléaire installée dans le monde, participant ainsi à augmenter la demande d'uranium. Pour rappel, Global Atomic a signé jusqu'ici des accords de vente pour 12,5% de sa production d'uranium, y compris sur le marché américain. La société continue de chercher des clients pour le reste de la production, et d'autres acteurs européens du nucléaire pourraient se positionner. D'après l'étude de faisabilité de 2024, la mine de Dasa devrait produire 68,1 millions de livres d'uranium sur une durée de vie de 23 ans.

Emiliano Tossou

Politique

Billon: Parcours politique tortueux à la conquête de la présidence en 2025



Jean-Louis Eugène Billon, surnommé "Le Blanc de Dabakala", est un homme dont la trajectoire politique, riche en rebondissements, témoigne d'un parcours aussi ambigu que fascinant. Né le 8 décembre 1964 à Bouaké, cet ancien ministre du Commerce et figure influente du PDCI (Parti Démocratique de Côte d'Ivoire) incarne à lui seul les dynamiques politiques complexes de la Côte d'Ivoire contemporaine. Entre fidélités, ruptures et ambitions présidentielles, Jean-Louis Billon semble incarner le paradoxe même de la politique ivoirienne : celui d'un homme constamment entre deux rives, entre l'histoire et l'avenir, entre l'ombre et la lumière.

Une jeunesse dorée, un parcours académique brillant

Issu d'une famille influente, Billon connaît une enfance privilégiée à Abidjan, au cœur de la jeunesse dorée de la capitale ivoirienne des années 60 et 70. Son parcours scolaire le mène successivement au Nid de Cocody, au Collège moderne d'Abidjan II, puis à un pensionnat à Bingerville. Une orientation vers la France en classe de seconde marque le début d'une carrière académique prestigieuse. Jean-Louis Billon obtient une maîtrise en droit des affaires à l'université de Montpellier, suivie d'un diplôme de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale (IHEDN). Il peaufine sa formation avec un master en affaires internationales à l'Université de Floride.

Un homme d'affaires à la tête de SIFCA

Après ses études, Jean-Louis Billon rentre en Côte d'Ivoire en 1995 et rejoint rapidement le groupe SIFCA (Société immobilière et financière de la côte africaine) en qualité

de secrétaire général, avant d'en prendre la direction à la mort de son père en 2001. Président-directeur général du groupe SIFCA entre 2000 et 2012, il se distingue par sa gestion d'un des plus grands groupes agro-industriels du pays. Cette position d'influence lui permet de nouer des relations étroites avec les grandes figures politiques et économiques du pays. Il devient ainsi une personnalité incontournable du monde des affaires ivoirien.

La politique : une ascension progressive

Son entrée en politique se fait d'abord sous le signe de l'indépendance. En 2001, il est élu maire sans étiquette de la commune de Dabakala, dans le centre du pays, avant de se lancer en 2013 dans la politique active sous la bannière du RDR (Rassemblement des Républicains) d'Alassane Ouattara. Il devient président du Conseil régional du Hambol, un poste qu'il conservera jusqu'en 2017, année où sa carrière prend un tournant.

En 2012, il rejoint le gouvernement en qualité de ministre du Commerce du Régime Alassane Ouattara. Ce poste marque son entrée dans les arcanes du pouvoir exécutif. Mais cette ascension se soldera par un départ en janvier 2017, après une série de désaccords politiques.

Le tournant : Du RDR au PDCI

Après son départ du gouvernement, Jean-Louis Billon s'éloigne progressivement du RDR et se rapproche du PDCI de Henri Konan Bédié. Ce rapprochement est loin de faire l'unanimité, tant au sein du RDR qu'au

sein du PDCI. Son passage du Rassemblement des Républicains au Parti Démocratique de Côte d'Ivoire crée des tensions internes, notamment au sein du Conseil régional du Hambol. En 2017, il est suspendu de ses fonctions de président du Conseil régional par le Conseil des ministres, sous prétexte qu'il aurait exercé des activités politiques sous l'égide du PDCI alors qu'il avait été élu sous la bannière du RDR. Cette suspension, symbole des fractures internes au sein de l'alliance au pouvoir, marque un des nombreux épisodes où Billon navigue entre deux partis, deux allégeances et deux visions de la politique ivoirienne. En mars 2021, Jean-Louis Billon élu député PDCI de Dabakala.

2020 : Une candidature reportée

En 2020, Billon se présente comme un prétendant à l'investiture du PDCI pour l'élection présidentielle. Toutefois, en juin 2020, après avoir lancé sa candidature, il renonce finalement à se présenter. Une décision, prise sous la pression des événements et du contexte politique du moment, se fait dans un climat de crise, marqué par la remise en question de l'alliance entre le PDCI et le RHDP (Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix). La demande de Bédié, son mentor politique, de se retirer en faveur d'un affrontement direct avec Alassane Ouattara, et le boycott par l'opposition du scrutin de 2020, confortent la décision de

Billon de ne pas briguer la présidence cette fois-ci. Mais cette renonciation n'est que temporaire.

2025 : La candidature qui s'affiche

Aujourd'hui, en 2024, Billon annonce clairement sa candidature pour l'élection présidentielle de 2025. Après avoir observé le paysage politique se déployer, il affiche une volonté ferme de prendre les rênes du pays, avec ou sans le soutien du PDCI. Il répond aux critiques concernant sa loyauté en rappelant que, dès 2018, il était déjà programmé pour l'élection présidentielle de 2020, mais que c'était Henri Konan Bédié qui lui avait demandé de se retirer pour permettre à celui-ci de se mesurer directement à Ouattara. "J'ai laissé la place, mais je suis toujours resté déterminé à porter mes ambitions pour 2025", indique-t-il, réaffirmant ainsi son engagement en faveur d'un projet politique qui dépasse les alliances passées.

Son message est clair : bien que l'alliance avec le PDCI ait été un élément central de son parcours, il se positionne désormais comme un acteur majeur du changement, prêt à affronter les défis du pays sous une nouvelle bannière, celle de la modernité et de l'ouverture. Billon semble vouloir inscrire son nom dans la lignée des grands leaders de la Côte d'Ivoire, tout en se distinguant par une stratégie politique autonome, audacieuse et décomplexée.

LA REDAC'Enquetemedia.info

Le ministre Pierre Dimba visite plusieurs établissements hospitaliers à Abidjan



A la faveur du réveillon de Noël, le mardi 24 décembre 2024, Pierre Dimba, ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, a effectué une tournée dans plusieurs établissements hospitaliers d'Abidjan, au cours de laquelle il a offert des présents aux patients et encouragé le personnel soignant. A l'Hôpital général d'Anyama, ainsi que dans les Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) d'Abobo, Angré, Cocody et Treichville, le ministre en charge de la Santé a en effet apporté un soutien moral aux patients hospitalisés, en particulier les enfants.

Il a par ailleurs salué et encouragé, au nom du Gouvernement ivoirien, les équipes médicales qui assurent le service en cette période de fête. Profitant de cette tournée, le ministre Pierre Dimba a annoncé la réactivation du Comité Opérationnel de Gestion des Urgences (COGU) en vue de veiller à la coordination rapide et efficace des interventions sanitaires pendant les fêtes de fin d'année. Ce Comité s'occupe de la surveillance épidémiologique à travers l'Institut National d'Hygiène Publique (INHP), et des interventions rapides sur l'ensemble du territoire national grâce au Service d'Aide Médicale d'Urgence (SAMU). Cette tournée du ministre dénote de l'engagement du Gouvernement à rester aux côtés des populations vulnérables et à garantir un accès équitable aux soins en toutes périodes et circonstances.

CICG

Politique

Diaspora: Le PDCI-RDA en marche à Paris Yvelines dans la sérénité des militants



Le samedi 14 décembre 2024, la Section PDCI RDA Paris 7 MASSERAN de la Délégation Générale Paris Yvelines a organisé sa Rentrée politique à Paris au 44 rue Louis Lumière Paris 20e. Cette rencontre était placée sous le patronage du président THIAM, la présidence du Vice-président Joseph Kouamé Kra, du HRD Nestor Koffi, avec pour parrains le HRD Aby Raoul, l'Hon A. Bredou Bredou, le Conseiller spécial Williams Aldo Ettien, en présence effective du Délégué Général Youdé Diomandé, de Madame Leontine HOWA. Il est important de noter la présence du Vice-président, SE et président du Groupe parlementaire PDCI RDA à l'Assemblée Nationale, l'honorable DOHO Simon. Plusieurs partis politiques invités ont répondu à l'invitation de la Section Masseran. Ce sont entre autres le PPA-Ci du président Laurent Gbagbo avec Adibo Olivier, le MGC de Mme Simone Ehivé Gbagbo avec Mme Seye Viviane, Cedrick Gbalou et Le

président Guillaume Guéi de la République Nouvelle LRN. Des Délégués Généraux sont aussi venus de province dont Richard Kouamé d'Orléans. Le mot de bienvenue a été prononcé par Jean Emmanuel Koffi Koumi, Délégué à l'organisation, président du comité d'organisation.

A sa suite, le Délégué Général Diomandé Youdé a remercié les invités et planté l'objet de cette rencontre qui se décline en plusieurs points. La parole a été donnée aux partis politiques présents qui ont félicité et salué les responsables du PDCI RDA pour cette invitation et ont appelé à plus d'entente pour reprendre le pouvoir et retrouver notre pays. Annoncé par Sam Dibi, membre du Bureau Politique et présentateur de la cérémonie, Cédric Sam en charge de la jeunesse a présenté le Bureau Exécutif de la Section PDCI RDA Paris Masseran. Une équipe dynamique avec beaucoup de jeunes cadres qui entoure la SGS Lydie Koffi N. Cette investiture a été

l'occasion pour la SGS Madame Lydie Koffi Niamessou de souligner les projets de la Section Masseran dans le cadre de la mobilisation et la contribution à l'élection de 2025. Le 2e point a été la brillante intervention du vice-président, SE et président du groupe parlementaire PDCI RDA à l'Assemblée Nationale, l'hon. DOHO Simon, dans la perspective des élections de 2025 et du soutien au Président Thiam. Un des temps forts, la SGS Lydie KOFFI a procédé dans la salle adjacente, à la remise des Cartes des militants immatriculés au parti et des écharpes de la Section Paris 7 Masseran aux militants. Quelques uns ont fièrement posé autour de la SGS, brandissant leurs cartes PDCI pour immortaliser ce moment. Elle a aussi offert au nom de sa Section, des cadeaux, c'est bientôt Noël, aux différentes personnalités présentes. Moment très apprécié suivi de la prestation musicale de l'artiste M'BRA Philippe avec deux chansons dédiées au prési-

dent Thiam. En marge de la rencontre, un des temps forts a été la réunion des Délégués Généraux avec le Vice-président HRD Nestor KOFFI et quelques membres des instances, convoquée et présidée par l'Hon. DOHO Simon. Elle avait pour but d'aplanir quelques petites aspérités et appeler à la cohésion pour préparer dans la sérénité la prochaine grande rencontre en début d'année 2025 à Paris. Madame HOWA Vice Coordinatrice des Inspecteurs a prodigué de sages conseils pour le travail, l'entente et le rassemblement. Un cocktail, offert par la Section Paris 7 Masseran et les remerciements de Madame Lydie Koffi suivis des félicitations du Délégué Général Diomandé Youdé ont mis fin à cette rentrée politique réussie, dans la bonne humeur et la bruyante ferveur militante, débordante et parfois électrique.

S
ercom DG PDCI PY

Politique

Les contours flous du «programme d'urgence de 25 000 logements sociaux»

Le 04 Juillet 2024, dans l'enceinte de la BAE à Yopougon, le PM Beugré Mambé présidait la cérémonie de lancement de la construction de 3 000 logements sociaux. Le 12 Août 2024, il renouvelle l'exercice cette fois à Akoupé Zeudji (PK 24 autoroute du Nord), pour la construction de 1 160 logements sociaux, ces deux cérémonies relevant du « programme d'urgence de 25 000 logements sociaux ». Tout cela doit être mis en griffes, car il y a régulièrement de la communication sur la construction des logements sociaux, des chiffres sont annoncés, mais les logements ne sortent pas toujours de terre. En 2012, un programme de construction de 60 000 logements sociaux est lancé. Puis en 2015, dans le Plan National de Développement-PND 2015-2020, l'Etat se fixe un objectif encore plus ambitieux de 150 000 logements sociaux à l'horizon 2020, alors que le programme de 60 000 logements qui est en cours, évolue visiblement vers un échec. Résultat en 2020, sur les deux programmes, soit sur un objectif de 210 000 logements prévus, seuls 12 000 logements ont été livrés, la majorité des chantiers restant inachevés. Puis de nouveau dans le PND 2020-2025, l'Etat reconduit le même objectif de 150 000 logements sociaux. En cette fin d'année 2024, c'est globalement 20 000 logements sociaux qui ont été effectivement réalisés depuis 2012, soit un peu moins de 10% des 210 000 logements prévus sur la période. Les programmes étant mis en œuvre par des promoteurs privés, l'échec réside principalement dans leur incapacité à mobiliser les financements. Pour le programme initial de 60 000 logements sociaux, c'était environ 6 000 milliards de FCFA qu'il fallait mobiliser (chiffres du ministère de la construction). Pourtant



l'Etat aurait dû s'en rendre compte dès 2015 et en tirer les conséquences. Mais cela n'a pas été fait. On a continué avec des objectifs irréalisables.

D'autre part, l'Etat n'a pas fait correctement sa part en mettant à leur disposition et à temps, des terrains viabilisés. Devant ces retards, les souscripteurs ont larrêté de verser les montants qui leur étaient réclamés, entraînant un manque de liquidités qui a conduit à l'arrêt des travaux. Ainsi en tant que « maître d'œuvre » de tout ce programme, l'Etat porte la responsabilité de ce fiasco. Il est certain que le programme n'a pas été correctement cerné. On a ensuite habillé cet échec avec de la communication. Aujourd'hui on parle d'un « programme d'urgence de 25 000 logements

sociaux ». Cette fois-ci, c'est l'Etat qui construira les logements à travers l'ANAH (l'Agence Nationale de l'Habitat, ex SICOI). On retourne donc à ce qui a marché dans le passé. Mais comme dans les précédents programmes, nous sommes encore dans la communication. En effet, 500 milliards sont nécessaires pour ce « programme d'urgence » selon le Ministère de la Construction. Or l'Etat n'a pu mobiliser que 100 milliards (avec la BOAD, la BADEA et un fond émirati). Cet argent pourra construire 5 000 logements (chiffres du Ministère de la Construction). Pourquoi donc continuer de parler de 25 000 logements (et même 150 000) alors que l'argent dont on dispose ne peut en construire que 5 000 ? La construction de 150 000 logements sociaux à « l'horizon 2025 » tel que figurant dans le PND 2020-2025 reste bien un échec. Le plan d'urgence de 25 000 logements sonne comme un plan B pour masquer cet échec.

Alors que l'Etat est incapable de tenir ses engagements en matière de construction de logements sociaux, des milliers de familles voient leurs maisons démolies à la faveur des déguerpissements massifs intervenus dans le district d'Abidjan en 2024. Les déguerpissements ont accentué la crise du logement chez les bas revenus, en tirant les prix des loyers vers la hausse. C'est un effet collatéral qui semble être passé inaperçu. Selon le Premier Ministre Beugré Mambé, 2 700 lots seront mis à la disposition des familles impactées (dans la zone d'Anyama), dès le premier trimestre 2025. Il s'agit bien de lots c'est-à-dire de terrains nus, et non de maisons bâties. Quant au district d'Abidjan, il a « validé » le 14 Décembre dernier, un plan de construction de « 15 000 logements » pour les déguerpis. Ce plan semble visiblement sorti de nul part. C'est de la pure communication. L'Etat ivoirien n'est pas en capacité de construire 15.000 logements en l'état actuel des choses, encore moins le District d'Abidjan. Smart home

Douglas Mountain

L'Arrêté de Concession définitive (ACD) coûte entre 70 000 à 100 000 FCFA



L'introduction de la demande de l'Arrêté de Concession définitive (ACD) auprès du ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme coûte entre 70 000 et 100 000 FCFA, selon le lieu du lotissement. Pour ce qui est du délai de traitement du dossier de demande d'ACD, il n'excède plus trois mois s'il s'agit d'un lotissement qui ne souffre d'aucun litige foncier. L'annonce a été faite par le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Nabagné Koné, le mercredi 18 dé-

cembre 2024, à son Cabinet à Abidjan Plateau. Il était face aux internautes dans le cadre du « GouvTalk », un rendez-vous d'échanges en ligne initié par le Centre d'Information et de Communication gouvernementale (CICG). Par ailleurs, il a ajouté que la démarche pour l'acquisition de l'ACD va exiger de l'acquéreur la présentation de deux documents. À savoir l'Attestation de Droit d'Usage (ADU) prévue pour entrer en vigueur le 1er janvier 2025 en lieu et place de l'attestation villageoise et la Carte nationale d'Identité (CNI). Grâce à la signature électronique mise en place depuis janvier 2024 par le ministère, s'est félicité Bruno Nabagné Koné, ce sont 17000 ACD qui ont été signés au cours de l'année 2024.

CICG

TERMINEZ L'ANNÉE EN BEAUTÉ
CHEZ TRACTAFRIG MOTORS

AVEC DES OFFRES EXCEPTIONNELLES A PARTIR DE
10 850 000 FCFA TTC
+ CARTE CADEAU*

TRACTAFRIG MOTORS
Côte d'Ivoire

Tél. 27 21 75 03 00

Versus Bank: La cession surprise des 52,89% de l'État à une Holding « juste créée la veille intrigue »



Harvest Capital Holding: Une transaction qui interroge ! Le 19 décembre 2024, le Conseil des ministres de la Côte d'Ivoire a officiellement annoncé la cession des 52,89% des parts de l'État dans Versus Bank à une société toute récente, Harvest Capital Holding. Une décision qui suscite de nombreuses interrogations tant sur le plan économique que sur les pratiques de gouvernance en Côte d'Ivoire.

Une transaction d'envergure : Des préoccupations sur la transparence et la gouvernance

Le décret approuvé en Conseil des ministres permet à Harvest Capital Holding, société anonyme immatriculée tout juste la veille, le 18 décembre 2024, d'acquiescer la majorité des parts de Versus Bank. La transaction se chiffre à 8,5 milliards de F CFA, avec un engagement ferme de 10 milliards de F CFA d'investissements supplémentaires destinés à soutenir la banque.

Une acquisition sulfureuse

La société Harvest Capital Holding, immatriculée à peine un jour avant l'annonce de la cession, appartient à Daouda Soukpafo Koné, un homme d'affaires influent, surnommé "le roi du coton" pour sa fortune issue de l'industrie cotonnière. Daouda Soukpafo Koné, originaire de Korhogo dans le nord de la Côte d'Ivoire, est une figure emblématique du secteur privé ivoirien, notamment à travers l'acquisition de la

Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles (CIDT) en 2017. Mais cette rapide ascension, qui a permis à son entreprise Harvest Capital Holding d'acheter les parts de l'État, est étonnante pour plusieurs raisons.

D'abord, Harvest Capital Holding n'apparaît pas dans la base de données des entreprises de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire, ce qui pourrait interroger sur la transparence et la régularité de cette transaction, surtout dans un contexte où l'État met en vente une part aussi importante d'une institution bancaire. De plus, la société, dont le capital social est fixé à 500 millions de F CFA, semble avoir des ressources limitées pour justifier une telle acquisition, malgré l'engagement d'investissements supplémentaires.

L'une des principales préoccupations soulevées par cette cession porte sur la transparence du processus. Bien que l'annonce ait été faite par le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, aucune information détaillée n'a été fournie sur la méthode de sélection de l'acheteur ou sur les raisons exactes de la décision de l'État de céder ses parts à une société nouvellement créée. Dans un contexte où la gouvernance d'entreprises publiques est régulièrement critiquée pour son manque de transparence, cette vente soulève des doutes légitimes sur la rigueur du processus.

De plus, les engagements d'investisse-

ment pris par Harvest Capital Holding semblent insuffisants pour garantir à long terme la viabilité de la banque et la protection des emplois. Bien que le montant de 10 milliards de F CFA soit une somme significative, il est nécessaire de se demander si ce plan d'investissement sera suffisant pour moderniser et renforcer les fondements de Versus Bank, face à une concurrence accrue dans le secteur bancaire ivoirien et dans la sous-région.

Un homme d'affaires en pleine ascension

Le parcours de Daouda Soukpafo Koné est, quant à lui, plus clair. Ayant bâti sa fortune dans l'industrie du coton, il est aujourd'hui l'un des hommes d'affaires les plus influents de la Côte d'Ivoire. Cependant, cette transaction pourrait lui offrir une toute nouvelle dimension d'influence dans l'économie nationale, en lui permettant de prendre les rênes d'une institution bancaire importante. Si son expérience dans le secteur privé est indéniable, le fait qu'un acteur privé, même puissant, devienne propriétaire d'une grande partie d'une banque d'intérêt public peut laisser place à des questionnements sur les impacts pour les citoyens et l'économie.

Avec EnqueteMedia.info
facebookPartagez sur Facebook

Industrie des mines: Mamadou Sangafowa-Coulibaly pose la première pierre de la plus grande mine d'or de Côte d'Ivoire



Le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, a procédé, le mercredi 18 décembre 2024 dans le Worodougou, sur l'axe routier Batogo-Fadiadougou, dans le département de Kani et de Dianra, à la pose de la première pierre du projet d'exploitation d'or «Koné», le premier grand projet minier en Côte d'Ivoire et le troisième en Afrique de l'ouest. Le projet d'or «Koné» est porté par la société Montage Gold Corporation. Selon le ministre des Mines, il a des ressources minérales estimées à 152 tonnes d'or, une durée de vie de la mine projetée à 20 ans, une capacité annuelle de traitement de l'usine de 11 millions de tonnes de minerais, avec une production annuelle de 7 tonnes par an.

Mamadou Sangafowa-Coulibaly a indiqué que ce projet dont le démarrage de production est prévu pour 2027 nécessitera un investissement de 489 milliards de FCFA. A l'en croire, sa mise en œuvre augure des perspectives économiques et sociales prometteuses, pour les populations. Il va générer 2 500 emplois directs pendant la phase de construction de la mine, et plus de 1 000 emplois directs en phase d'exploitation de la mine ainsi que plusieurs milliers d'emplois indirects. Le ministre Mamadou Sangafowa-Coulibaly a ajouté qu'au niveau du développement local, ce sont au total 19,8 milliards de FCFA qui seront injectés dans la réalisation des infrastructures socio-économiques et communautaires au profit des populations, à travers le Comité de Développement Local Minier (CDLM). « Vos conditions de vie vont changer, avec votre implication. Je vous invite à observer l'hospitalité légendaire qui fait la réputation de votre région et à entretenir un climat sain de coopération avec la société Montage Gold Corporation », a conseillé le ministre aux populations.

CICG

POLitique

Assi Fulgence Assi (AFA) menacé d'arrestation en Côte-d'Ivoire ? Après Sié Kambou&Co la traque des fescistes continue



Malgré le fait qu'il soit inscrit en doctorat en France après son passage à la tête de la FESCI, Assi Fulgence ASSI (AFA) fait l'objet d'une attention particulière des autorités en Côte-d'Ivoire. Selon nos informations, l'ex-patron de la FESCI serait sur une short liste de personnalités menacées d'arrestation. Ainsi donc, alors que l'opinion académique attend avec grande impatience l'ouverture du procès contre les membres de la FESCI, le pouvoir, lui, poursuit les arrestations des responsables actuels de ce mouvement et, envisage même les arrestations d'anciens responsables de ce mouvement. Selon nos informations, deux membres du bureau national (BEN) de Kambou, le National Gattuso et le National Lexus, ont été récemment écroués à la MACA. Les deux membres du Bureau Exécutif National sont accusés d'atteinte à la sûreté de l'État car, ayant produit un communiqué après la mesure de suspension de toutes les organisations et associations syndicales des étudiants.

Nouvelles arrestations

A la suite de l'arrestation de Kambou Sié dans l'affaire du meurtre du Général Sorcier, le BEN de la FESCI s'est réuni et a désigné Gattuso comme son intérimaire. Quelques jours plus tard, Gattuso et Lexus vont être conviés à une rencontre dite de « réconciliation » à la paroisse Sainte Famille par Ouattara

Chavez (un dissident basé à Abobo). Selon nos sources, une fois à la Paroisse Sainte famille de la Riviera, les Nationaux Gattuso et Lexus ont été mis aux arrêts, sans que Chavez et ceux qui l'accompagnaient, dont un certain Badra Ali ne soient inquiétés. Le groupe de dissidents qui avait donné le rendez-vous va tranquillement regagner sa « base » à Abobo.

Une précision importante à ce niveau.

Le nommé Ouattara Chavez et son binôme Badra Ali étaient tous deux membres du BEN de Kambou avant de rentrer en dissidence. Badra Ali et Ouattara Chavez ne ratent jamais l'occasion de s'afficher comme des proches du ministre Touré Mamadou. Les nombreuses arrestations ne suffisent apparemment pas à calmer l'ESPRIT FESCI, le viseur est désormais tourné vers les Anciens comme AFA.

La boîte de Pandore est ouverte!!! Côte d'Ivoire: Quel avenir pour Assi Fulgence Assi, le très populaire secrétaire général de la Fesci ? Tribun hors pair, le secrétaire général de la Fédération estudiantine de Côte d'Ivoire affiche ses talents de meneur sans dévoiler ses intentions politiques.

Publié le 27 juillet 2016 dans Jeune-Afrique À la fois posé et véhément, discret et médiatique, le secrétaire général de la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (Fesci), Assi Fulgence Assi.

Autosuffisance en ressources halieutiques en Côte d'Ivoire: ALP et PSTACI fédèrent leurs actions



Malgré le fait qu'il soit inscrit en doctorat en France après son passage à la tête de la FESCI, Assi Fulgence ASSI (AFA) fait l'objet d'une attention particulière des autorités en Côte-d'Ivoire. Selon nos informations, l'ex-patron de la FESCI serait sur une short liste de personnalités menacées d'arrestation. Ainsi donc, alors que l'opinion académique attend avec grande impatience l'ouverture du procès contre les membres de la FESCI, le pouvoir, lui, poursuit les arrestations des responsables actuels de ce mouvement et, envisage même les arrestations d'anciens responsables de ce mouvement. Selon nos informations, deux membres du bureau national (BEN) de Kambou, le National Gattuso et le National Lexus, ont été récemment écroués à la MACA. Les deux membres du Bureau Exécutif National sont accusés d'atteinte à la sûreté de l'État car, ayant produit un communiqué après la mesure de suspension de toutes les organisations et associations syndicales des étudiants.

Nouvelles arrestations

A la suite de l'arrestation de Kambou Sié dans l'affaire du meurtre du Général Sorcier, le BEN de la FESCI s'est réuni et a désigné Gattuso comme son intérimaire. Quelques jours plus tard, Gattuso et Lexus vont être conviés à une rencontre dite de « réconciliation » à la paroisse Sainte Famille par Ouattara Chavez (un dissident basé à Abobo). Selon nos sources, une fois à la Paroisse Sainte famille de la Riviera, les Nationaux Gattuso et Lexus ont été mis aux arrêts, sans que Chavez et ceux qui l'accompagnaient, dont un certain Badra Ali ne soient inquiétés. Le groupe de dissidents qui avait donné le rendez-vous va tranquillement regagner sa « base » à Abobo.

Une précision importante à ce niveau. Le nommé Ouattara Chavez et son binôme Badra Ali étaient tous deux membres du BEN de Kambou avant de rentrer en dissidence. Badra Ali et Ouattara Chavez ne ratent jamais l'occasion de s'afficher comme des proches du ministre Touré Mamadou. Les nombreuses arrestations ne suffisent apparemment pas à calmer l'ESPRIT FESCI, le viseur est désormais tourné vers les Anciens comme AFA. La boîte de Pandore est ouverte!!! Côte d'Ivoire: Quel avenir pour Assi Fulgence Assi, le très populaire secrétaire général de la Fesci ? Tribun hors pair, le secrétaire général de la Fédération estudiantine de Côte d'Ivoire affiche ses talents de meneur sans dévoiler ses intentions politiques. Publié le 27 juillet 2016 dans Jeune-Afrique À la fois posé et véhément, discret et médiatique, le secrétaire général de la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (Fesci),

Culture

Fally Ipupa au Parc des expos «Grand spectacle» mais Pauvre organisation, des spectateurs avec des tickets refoulés et gazés

Selon nos informations les organisateurs ont vendu plus de tickets que le nombre de places disponibles. Le résultat, ce sont des centaines sinon plus d'un millier de fans munis de leurs billets validés qui ont été refoulés aux portes du Parc des Expos d'Abidjan. Du coup, plusieurs plaintes ont été déposées contre les promoteurs. Selon la police, les enquêtes sont en cours pour connaître des dysfonctionnements. Un mécanisme de remboursement des tickets ferait l'objet de discussion.

Concert de Fally Ipupa au Parc des expositions : des fans se sont plaints de l'organisation de l'événement ! Certains Warriors et mélomanes ont payé des tickets de 300.000 FCFA mais n'ont pas eu accès à la salle. Les organisateurs auraient vendus des billets au-delà des places. Hier, la mégastar congolaise Fally Ipupa a enflammé la scène du Parc des Expositions d'Abidjan lors de son concert exceptionnel.

Cette année, l'événement a attiré un public plus large que lors des éditions précédentes, où les concerts se tenaient habituellement au Palais des Congrès du Sofitel Ivoire Hôtel d'Abidjan.

L'engouement pour cet événement n'était plus à démontrer. Chaque année, la ferveur du public semble décuplée, et cette fois-ci n'a pas fait exception. Ceux qui ont fait le déplacement ont pu constater l'immensité de la foule, les files d'attente s'étendant jusqu'à proximité de l'aéroport.

Afin de gérer l'afflux massif de spectateurs, l'équipe d'organisation avait prévu différentes portes d'entrée en fonction des catégories de billets, allant de 10 000 à 50 000 FCFA pour certains, et de 100 000 à 300 000 FCFA pour d'autres. Cependant, l'attente dans les files de la première catégorie a été particulièrement longue, ce qui a généré une vague de mécontentement parmi le public. Les forces de l'ordre ont dû intervenir, utilisant des gaz lacrymogènes pour calmer les esprits, mais cela n'a pas suffi à apaiser les frustrations.

Bien que l'artiste ait finalement pris place sur scène aux alentours de 22h30, de nombreux détenteurs de billets des premières catégories n'ont pas pu accéder à la salle, une situation qui a été vivement dénoncée sur les réseaux sociaux. Cela soulève la question d'une faille organisationnelle, d'autant que la capacité de la salle semblait insuffisante pour accueillir un tel public. Malgré ces contretemps, le spectacle de Fally Ipupa a été une



véritable réussite sur le plan artistique. Le chanteur a livré une performance inédite, sans artifice, confirmant son amour pour la Côte d'Ivoire, un pays qu'il chérit et où il se produit chaque année. Le public, fidèle à sa réputation, a été séduit par un répertoire composé de chansons puissantes et intemporelles.

Si le spectacle a été une réussite artistique, il reste que certains fans sont repartis frustrés et en colère de ne pas avoir pu voir leur idole. Il est donc impératif que les équipes d'organisation ti-

rent les leçons de cette expérience pour garantir une meilleure gestion des futures éditions. En dépit de ces difficultés, des félicitations s'imposent pour Fally Ipupa et l'équipe organisatrice MY Team Production, dont les efforts ont permis de rendre cet événement inoubliable.

SIDICK SANA

Musique : Abel Maxwell ressuscite le Ziglibithy



Selon nos informations les organisateurs ont vendu plus de tickets que le nombre de places disponibles. Le résultat, ce sont des centaines sinon plus d'un millier de fans munis de leurs billets validés qui ont été refoulés aux portes du Parc des Expos d'Abidjan. Du coup, plusieurs plaintes ont été déposées contre les promoteurs.

Selon la police, les enquêtes sont en cours pour connaître des dysfonctionnements. Un mécanisme de remboursement des tickets ferait l'objet de discussion. Concert de Fally Ipupa au Parc des expositions : des fans se sont plaints de l'organisation de l'événement ! Certains Warriors et mélomanes ont payé des tickets de 300.000 FCFA mais n'ont pas eu accès à la salle. Les organisateurs auraient vendus des billets au-delà des places. Hier, la mégastar congolaise Fally Ipupa a enflammé la scène du Parc des

Expositions d'Abidjan lors de son concert exceptionnel. Cette année, l'événement a attiré un public plus large que lors des éditions précédentes, où les concerts se tenaient habituellement au Palais des Congrès du Sofitel Ivoire Hôtel d'Abidjan. L'engouement pour cet événement n'était plus à démontrer. Chaque année, la ferveur du public semble décuplée, et cette fois-ci n'a pas fait exception. Ceux qui ont fait le déplacement ont pu constater l'immensité de la foule, les files d'attente s'étendant jusqu'à proximité de l'aéroport. Afin de gérer l'afflux massif de spectateurs, l'équipe d'organisation avait prévu différentes portes d'entrée en fonction des catégories de billets, allant de 10 000 à 50 000 FCFA pour certains, et de 100 000 à 300 000 FCFA pour d'autres. Cependant, l'attente dans les files de la première catégorie a été particulièrement longue, ce qui a généré une vague de mécontentement parmi le public. Les forces de l'ordre ont dû intervenir, utilisant des gaz lacrymogènes pour calmer les esprits, mais cela n'a pas suffi à apaiser les frustrations. Bien que l'artiste ait finalement pris place sur scène aux alentours de 22h30, de nombreux détenteurs de billets des premières catégories n'ont pas

pu accéder à la salle, une situation qui a été vivement dénoncée sur les réseaux sociaux. Cela soulève la question d'une faille organisationnelle, d'autant que la capacité de la salle semblait insuffisante pour accueillir un tel public. Malgré ces contretemps, le spectacle de Fally Ipupa a été une véritable réussite sur le plan artistique. Le chanteur a livré une performance inédite, sans artifice, confirmant son amour pour la Côte d'Ivoire, un pays qu'il chérit et où il se produit chaque année. Le public, fidèle à sa réputation, a été séduit par un répertoire composé de chansons puissantes et intemporelles. Si le spectacle a été une réussite artistique, il reste que certains fans sont repartis frustrés et en colère de ne pas avoir pu voir leur idole. Il est donc impératif que les équipes d'organisation tirent les leçons de cette expérience pour garantir une meilleure gestion des futures éditions. En dépit de ces difficultés, des félicitations s'imposent pour Fally Ipupa et l'équipe organisatrice MY Team Production, dont les efforts ont permis de rendre cet événement inoubliable.

SIDICK SANA